

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue lundi le 1^{er} décembre 2014 à 20 h 00 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Aline Alain, conseiller,
M. Derek Grilli, conseiller,

Absents : M. Guillaume Roberge, conseiller.

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 26 novembre 2014 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h40 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2014-12-198

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du budget 2015;
4. Adoption programme triennal des immobilisations 2015-2016-2017;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune personne n'est présente dans la salle.

3. ADOPTION DU BUDGET 2015

2014-12-199

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que le budget pour l'année 2015 soit adopté tel que présenté.

Le vote est demandé;

Le résultat du vote est de quatre (4) pour et un (1) contre;

Proposition adoptée à la majorité.

Le conseiller Claude Jeanson exprime son désaccord face à la nouvelle estimation des dépenses, résultant de l'abolition du projet d'agrandissement des bureaux municipaux.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

<u>Activités de fonctionnement</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Revenus de fonctionnement		
Taxes	538 951 \$	528 836 \$
Paiements tenant lieu de taxes	2 700	2 700
Transferts	46 352	31 285
Services rendus	129 230	116 888
Imposition de droits	10 200	9 200
Amendes et pénalités	2 000	800
Intérêts	6 000	5 000
	<u>735 533</u>	<u>694 709</u>
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	198 892	165 945
Sécurité publique	99 735	109 660
Transport	151 657	106 055
Hygiène du milieu	110 535	92 755
Santé et bien-être	9 950	1 881
Aménagement, urbanisme et développement	51 962	41 365
Loisirs et culture	50 125	30 905
Frais de financement	18 078	18 840
	<u>690 934</u>	<u>567 406</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement	44 599	127 303
Conciliation à des fins fiscales		
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	0	0
Remboursement de la dette à long terme	-38 200	-37 245
Affectation aux activités d'investissement	-6 399	-90 058
Affectation au fonds de roulement	0	0
	<u>-44 599</u>	<u>-127 303</u>
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	<u>0</u> \$	<u>0</u> \$

<u>Activités d'investissement</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Acquisition d'immobilisations		
Hygiène du milieu	0 \$	482 133 \$
Administration générale	6 399	12 991
	<u>6 399</u>	<u>495 124</u>
Transfert et affectations		
Transfert – Taxe d'accise	0	405 066
Affectation des activités de fonctionnement	6 399	90 058
	<u>6 399</u>	<u>495 124</u>

Excédent d'investissement

0 \$ 0 \$

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

2014-12-200

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que le programme triennal des immobilisations 2015-2016-2017 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

La municipalité est admissible à une subvention de 575 615\$ sur cinq ans provenant du transfert de la taxe d'accise sur l'essence pour les années 2014 à 2018. Les travaux pour cette subvention doivent être terminés au plus tard le 31 décembre 2018. Les travaux admissibles seront exécutés après qu'une mise à jour du plan d'intervention soit réalisée. Deux projets de prolongement des égouts sont présentement à l'étude. Ces projets pourraient mener à des projets d'investissement. Aucun autre projet d'investissement n'est planifié pour l'année 2015-2016-2017.

5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune personne n'est présente dans la salle.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2014-12-201

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 20h55, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général